

Réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel

2006

Les questions clés



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements de 30 démocraties œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, la Corée, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Publié en anglais sous le titre :

Meeting of the OECD Council at Ministerial Level: 2006

Key Information

© OCDE 2006

Toute reproduction, copie, transmission ou traduction de cette publication doit faire l'objet d'une autorisation écrite. Les demandes doivent être adressées aux Éditions OCDE (rights@oecd.org) ou par fax (33 1) 45 24 13 91. Les demandes d'autorisation de photocopie partielle doivent être adressées directement au Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, France (contact@cfcopies.com).

Table des matières

Préface	5
L'économie mondiale	
Situation et perspectives économiques	8
Assurer la prospérité	10
Tirer le meilleur parti des actifs intellectuels	11
Des réformes pour l'emploi	12
Des faits pour les politiques économiques	14
Échanges, investissement et mondialisation	
Réaliser les promesses de Doha	16
Les échanges et l'ajustement structurel	18
Investir en faveur du développement	19
Relations mondiales	20
Assurer la durabilité du développement	
Promouvoir une croissance favorable aux pauvres	24
Pour une politique sociale active	26
Éducation pour tous	28
L'eau au service du développement durable	30
Bonne gouvernance	
Bien réglementer pour une meilleure gouvernance des entreprises	32
Mobiliser l'investissement et moderniser le gouvernement dans la région du MENA ...	33
Stimuler l'entrepreneuriat	34
Transparence et fiscalité	35
La confiance dans l'administration	36
Combattre la corruption et promouvoir l'intégrité	37

Préface

Madame la ministre, Monsieur le ministre,

Cette année, la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres (RCM), dont le thème général est « Assurer la prospérité », se tiendra sous la présidence de M. Kostas Karamanlis, Premier ministre de la Grèce.

Ce thème peut paraître redondant pour une Organisation de coopération et de développement économiques. Mais c'est une question à laquelle nous devons nous intéresser de plus près, étant donné les écarts prononcés et persistants des taux de croissance entre pays de l'OCDE, entre régions d'un même pays, ainsi que sur la scène économique mondiale.

La présente brochure contient des informations de référence sur les principales questions qui seront traitées par les ministres :

- **Perspectives économiques à court terme dans les pays membres :** Cette session sera consacrée aux informations contenues dans les Perspectives économiques de l'OCDE, qui seront publiées au début de la RCM.
- **Questions macroéconomiques et structurelles à moyen et long terme :** Cette session, sous le titre général de « Assurer la prospérité », aura pour objet l'étude des moyens de corriger les déséquilibres qui affectent l'économie mondiale.
- **Mettre en œuvre des réformes économiques favorables à la croissance et à l'emploi :** Les ministres débattront des moyens de stimuler la croissance et l'emploi dans un contexte de vieillissement démographique.
- **Croissance, investissement et développement :** Les ministres seront invités à adopter ou entériner des rapports sur les actifs intellectuels et la création de valeur, ainsi qu'un Cadre d'action pour l'investissement. Ils réfléchiront également aux moyens d'utiliser l'aide de façon plus efficace afin de promouvoir l'investissement privé dans la double optique de combattre la pauvreté et de stimuler le développement.
- **Négociations commerciales du cycle de Doha :** Les ministres s'attacheront à rechercher les moyens de faire progresser le Programme de Doha pour le développement dans les délais convenus lors de la Conférence ministérielle de l'OMC qui s'est tenue à Hong-Kong en décembre dernier.
- **L'OCDE dans l'avenir :** Les ministres débattront des orientations stratégiques que doit suivre l'OCDE pour contribuer à façonner la mondialisation ainsi que des possibilités d'élargissement à de nouveaux membres.

De nombreux acteurs importants issus de pays émergents ou en développement ont été invités à prendre part à la réunion ministérielle. Assurer la prospérité est aussi l'affaire des citoyens de tous les pays et pas seulement des responsables politiques.

C'est dans cet esprit que je vous encourage vivement à participer au Forum 2006 de l'OCDE, qui se tiendra les 22 et 23 mai à Paris. Le Forum est un « sommet de la société civile » qui met en présence des responsables des sphères gouvernementales, patronales et syndicales, ainsi que des

représentants de la société civile et des médias pour un débat autour des questions qui figurent à l'ordre du jour de la réunion ministérielle.

La réunion ministérielle de cette année fera date pour moi puisqu'elle sera la dernière à laquelle je participerai en ma qualité de Secrétaire général de l'OCDE. J'aimerais profiter de l'occasion qui m'est donnée d'exprimer ma gratitude aux membres de l'OCDE pour le soutien qu'ils m'ont apporté tout au long des dix années écoulées, et me réjouis à la perspective de vous présenter mon successeur, M. Angel Gurría, lors de la RCM de cette année.



Donald J. Johnston

L'économie mondiale

SITUATION ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'expansion mondiale prend de l'ampleur

Le dynamisme affiché ces dernières années par la croissance mondiale devrait persister, aidé par les conditions favorables prévalant sur les marchés de capitaux. L'économie des États-Unis devrait connaître une décélération marginale, la croissance s'installant aux alentours de son potentiel. En Europe, où le cycle économique est en retard, le rythme de l'activité devrait se redresser progressivement. La dynamique en Asie, où le Japon en particulier a affiché des performances impressionnantes, devrait rester vigoureuse. À l'heure où cette phase d'expansion robuste entre dans sa sixième année, l'inflation et les anticipations d'inflation sont généralement faibles et devraient rester modérées, en dépit des pressions suscitées par le renchérissement de l'énergie. C'est pour partie la conséquence de l'amélioration de la crédibilité des banques centrales ces dernières années, mais aussi dans une certaine mesure un avantage de la mondialisation.

Une croissance régulière et vigoureuse en Amérique du Nord...

L'expansion devrait se poursuivre à un rythme rapide pour l'économie des États-Unis, qui a plutôt bien résisté à une série de chocs, notamment celui des ouragans dévastateurs de la fin de l'été 2005. Dans ce pays, la rentabilité est élevée, la confiance des chefs d'entreprise est forte, les créations d'emploi considérables et le chômage limité. La croissance des salaires demeure modérée compte tenu de l'importance des gains de productivité. Les performances et les perspectives en matière de croissance sont également remarquables au Canada.

... un peu plus faible en Europe...

Dans la zone euro, la confiance des entreprises et des ménages s'est améliorée et l'activité a retrouvé de son allant, après un accès de faiblesse au deuxième semestre de 2005, notamment dans les trois plus grands pays membres. Dans l'ensemble, les conditions extérieures favorables devraient aider au redressement de la demande intérieure en zone euro. Le chômage a reculé l'an dernier, mais reste comparativement élevé et ne devrait diminuer que progressivement. Au Royaume-Uni, la demande intérieure s'est ralentie avec la décélération du marché du logement, mais par la suite, l'activité devrait se redresser.

... et forte au Japon

Ayant surmonté un certain nombre des difficultés qui ont suivi l'éclatement de la bulle spéculative, et dynamisé par la vigueur de l'expansion dans une bonne partie de l'Asie, le Japon connaît actuellement une reprise générale. Ce redressement a été tiré dans un premier temps par les exportations et l'investissement fixe des entreprises, mais les dépenses des ménages, y compris leurs investissements dans le logement, se sont accélérées, soutenues par une amélioration du marché du travail. Les grandes entreprises recommencent à s'endetter et la croissance semble devoir rester vigoureuse.

La Chine et l'Inde sont sur la voie du rattrapage

Ces trois dernières années, la croissance est ressortie en moyenne à 10 % l'an en Chine et 8½ % en Inde. Cette année et l'an prochain, elle pourrait être un peu plus modérée, car l'appréciation du taux de change effectif produit ses effets en Chine et le resserrement des politiques budgétaire et monétaire contient la demande intérieure en Inde. Néanmoins, le processus de rattrapage de ces deux pays et d'autres grandes économies de marché émergentes devrait se poursuivre. Sur le plan externe, le ralentissement de la croissance des importations s'est traduit par un gonflement de l'excédent des paiements courants de la Chine, lequel contraste avec le déficit considérable enregistré par l'Inde.

Des tensions et des risques

Certains des facteurs qui ont jusqu'ici soutenu la croissance générale risquent de ne plus jouer à l'avenir. Les valorisations sur certains marchés du logement sont assez tendues. Si les taux d'intérêt à long terme devaient augmenter sensiblement par rapport à leur niveau encore modéré, le logement deviendrait un vecteur de ralentissement de l'activité. Parallèlement, les déséquilibres des paiements courants ont pris une ampleur sans précédent. Bien qu'ils n'aient pas suscité de perturbations majeures jusqu'ici, ces déséquilibres ne sauraient continuer de se détériorer indéfiniment. Or, plus les ajustements tardent à venir, qu'ils soient à l'initiative des pouvoirs publics ou provoqués par le marché, plus le retournement des déséquilibres risque d'être douloureux. Il faut y ajouter d'autres impondérables, notamment les prix de l'énergie, qui, dans un contexte de capacités disponibles limitées, pourraient augmenter sensiblement à la moindre rupture d'approvisionnement.

Les défis pour la politique monétaire

Dans ce contexte, le régime d'aisance monétaire a pris fin aux États-Unis. L'inflation sous-jacente reste certes maîtrisée, mais alors que le mou conjoncturel est résorbé ou presque et avec certaines tensions sur les coûts, une politique légèrement restrictive pourrait s'avérer judicieuse, en fonction des évolutions à venir. Au Japon, la déflation semble enfin se dissiper, mais ce progressivement, malgré une croissance vigoureuse, ce qui plaide en faveur du maintien pour le moment d'une politique de taux d'intérêt nul. Dans la zone euro, l'inflation sous-jacente demeure modérée et l'inflation mesurée par l'indice général des prix à la consommation devrait s'atténuer. À plus longue échéance, il faudra attendre des signes concrets de comblement du retard de la demande et des pressions inflationnistes sous-jacentes avant de continuer à resserrer la politique monétaire.

De nombreux pays doivent assainir leurs finances publiques

Sur le front budgétaire, l'assainissement reste généralement un impératif primordial. Dans cette perspective, il convient de profiter du redressement cyclique pour accélérer le rythme des efforts en ce sens. En effet, le déficit sous-jacent des administrations publiques des pays de l'OCDE dans leur ensemble a dépassé 3 % du PIB en 2005 et ce, pour la quatrième année consécutive. Cela nécessiterait de sérieux efforts d'ajustement même en l'absence des tensions budgétaires associées au vieillissement démographique qui – en dépit des réformes des retraites et des soins de santé mises en œuvre ces dernières années – continuent de s'accumuler.

ASSURER LA PROSPÉRITÉ

Divergences et déséquilibres

Au cours des deux dernières décennies, les niveaux de vie dans une série de pays de l'OCDE, notamment au Japon et dans certaines économies d'Europe continentale, ont cessé de converger vers ceux dont bénéficient les pays qui affichent les meilleurs résultats. Les coûts sociaux afférents ne sont que trop visibles et vont nécessairement s'aggraver puisque les tensions créées par le vieillissement démographique affectent certains pays plus que d'autres. Autre évolution profonde, quoique plus récente : on assiste à un creusement des déséquilibres internationaux qui, dans la mesure où ils traduisent des choix de politique économique inappropriés, représentent un défi pour les pouvoirs publics.

Comment les politiques peuvent-elles aider ?

La conjonction de ces deux tendances nous amène à nous interroger : Comment améliorer les résultats là où la croissance est molle ? Comment assurer une configuration viable de la dépense au sein des régions de la zone OCDE et entre ces régions ? Stimuler l'épargne nationale aux États-Unis et aller vers une plus grande flexibilité du change en Chine aiderait à réduire les déséquilibres externes ; en revanche, des réformes structurelles visant à renforcer la croissance en Europe et au Japon risquent d'être moins efficaces à cet égard. De fait, même si certaines de ces réformes sont de nature à stimuler les importations, elles devraient aussi accroître les capacités d'exportation à long terme.

Le contenu des réformes structurelles n'est pas indifférent

En fait, l'impact des réformes structurelles sur les déséquilibres externes dépend de leur nature exacte. Des réformes du marché des capitaux visant à intensifier la concurrence seraient utiles, car elles stimuleraient l'investissement et réduiraient l'épargne. La libéralisation du marché des biens et plus encore des services pourrait aussi apporter sa pierre à l'édifice, en stimulant la croissance et les importations. En revanche, les réformes du marché du travail peuvent s'accompagner d'un gonflement de l'épargne de précaution, d'une plus forte compétitivité et d'une augmentation des excédents, comme en Allemagne récemment. Malgré tout, même si elles ne réduisent pas automatiquement les déséquilibres des paiements courants, les réformes structurelles rendent moins douloureuses les conséquences d'une éventuelle inversion brutale des déséquilibres, car elles améliorent la résilience des économies et les marges de manœuvre budgétaires.

La mise en œuvre des réformes pose souvent problème...

Les réformes économiques sont une nécessité pressante dans de nombreux pays de l'OCDE, notamment dans les grands États membres de la zone euro. Des progrès encore insuffisants ont été réalisés ces dernières années sur le front de la réforme des retraites et des désincitations auxquelles font face les travailleurs âgés, de même que dans des domaines politiquement délicats, comme la législation sur la protection de l'emploi, les systèmes de négociations salariales ou les prestations d'invalidité. Cela s'explique en partie par le fait que les réformes génèrent souvent des coûts très visibles, concentrés sur des groupes clairement identifiables, tandis que les avantages peuvent paraître plus incertains, tendent à se manifester plus tard et sont généralement plus diffus.

... mais les synergies entre politiques peuvent être utiles

Si elles sont couronnées de succès, des politiques macroéconomiques qui maintiennent la demande agrégée à un niveau proche de la production potentielle peuvent faciliter la conduite des réformes structurelles en atténuant les éventuelles pressions déflationnistes associées aux mutations structurelles. Les réformes des marchés de capitaux peuvent aussi apporter leur concours à travers la baisse des taux d'intérêt, l'accès plus facile au crédit et une transmission plus efficace de la politique monétaire lorsque les marges de manœuvre budgétaires et monétaires sont limitées. Enfin, dès lors qu'elles réduisent les phénomènes de recherche de rente et les prix à la consommation, les réformes des marchés des biens et services accroissent les revenus réels du travail et favorisent l'emploi.

TIRER LE MEILLEUR PARTI DES ACTIFS INTELLECTUELS

Rôle stratégique dans la création de valeur

Les actifs intellectuels jouent un rôle stratégique de plus en plus grand dans la création de valeur, en particulier dans les entreprises, pilotes de la progression vers l'économie du savoir. L'expansion du secteur des services, la concurrence accrue résultant de la mondialisation et de la déréglementation sans oublier l'émergence de nouvelles technologies de l'information ont accéléré cette évolution. Elles nous amènent à nous interroger sur l'utilisation des connaissances, leur création, diffusion et préservation pour obtenir des retombées économiques. Ces évolutions se sont traduites par un changement structurel : on est passé de la production manufacturière traditionnelle, reposant sur la notion d'échelle et utilisant essentiellement des biens matériels, à de nouvelles activités axées sur l'innovation et faisant largement appel à la recherche et développement (R&D), aux brevets, aux logiciels, aux ressources humaines et aussi à de nouvelles structures d'organisations. Pourtant, les actifs intellectuels sont difficiles à mesurer, à gérer et à notifier, et certains peuvent se déplacer d'une entreprise à l'autre.

L'investissement au profit des actifs intellectuels augmente rapidement

D'après les estimations, les investissements annuels réalisés au profit de certains actifs intellectuels dans les pays de l'OCDE sont globalement comparables aux investissements en machines et équipements, et augmentent plus vite. Pourtant, cette contribution est peu prise en compte dans les mesures officielles de l'activité économique, de sorte que les responsables politiques ne peuvent se faire une idée précise de la croissance économique, de la productivité et des évolutions cycliques. Selon une étude récente, le capital intellectuel non mesuré a représenté 10 % à 11 % du produit intérieur brut (PIB) aux États-Unis entre 1995 et 2003, comme le capital matériel, et a contribué autant que ce dernier à la croissance de la productivité du travail au cours de cette période.

Une meilleure évaluation de leur contribution est nécessaire

Pour les entreprises et les marchés financiers, il est impossible d'évaluer la contribution des actifs intellectuels à la création de valeur sans de meilleures informations. Les seuls actifs immatériels pris en compte dans les états financiers sont généralement les biens de propriété intellectuelle acquis, comme les brevets ou les marques, ou encore certains éléments acquis comme la survaleur. Si ce manque d'informations persiste, on peut craindre qu'une mauvaise affectation des ressources, par les entreprises comme par les marchés financiers, n'entraîne une hausse du coût du capital. L'analyse de l'OCDE montre qu'une amélioration de l'information sur les actifs intellectuels et la manière dont ils créent de la valeur (c'est-à-dire les facteurs générateurs de valeur) est déterminante pour les responsables d'entreprises et pour l'efficacité des marchés financiers.

Des normes propres à chaque secteur semble constituer une solution

Pour donner au public une information plus complète et en assurer une divulgation plus large, les gouvernements peuvent faciliter la diffusion de pratiques optimales, déjà mises en œuvre par les entreprises les plus avancées, en encourageant l'adoption de normes volontaires. Les actifs intellectuels détenus par les entreprises étant extrêmement variés et les dispositifs d'information encore assez peu développés, c'est une approche fondée sur un ensemble de grands principes et à caractère facultatif qui devrait être adoptée pour améliorer cette information. Des normes propres à chaque secteur semblent constituer la meilleure solution pour progresser car elles permettent de prendre en compte le rôle très différent des divers actifs intellectuels selon les secteurs.

DES RÉFORMES POUR L'EMPLOI

Au cours de la dernière décennie, les taux d'emploi ont augmenté dans de nombreux pays de l'OCDE, et la tendance à long terme de la hausse du chômage s'est interrompue ou inversée. Cependant, de grandes disparités dans les performances des marchés du travail subsistent. Par ailleurs, si cette amélioration de la situation d'ensemble a nettement bénéficié aux femmes et aux seniors, les jeunes et les personnes ayant un faible niveau d'instruction ont perdu du terrain. Qui plus est, les réformes récentes n'ont souvent pas permis de préparer convenablement les économies à affronter de nouveaux défis, par exemple comment maximiser les bénéfices nets du progrès technologique et de la mondialisation, ou encore comment faire face au vieillissement de la population. Mais la réévaluation de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi a permis de dégager des enseignements fort utiles quant à ce qui fonctionne, pour qui et dans quelles circonstances.

Des politiques d'« activation » et de « valorisation du travail »

L'un des enseignements clés est la nécessité de mettre en place des mécanismes incitatifs appropriés à l'égard du travail. Il s'agit de l'articulation entre les allocations chômage, les politiques actives du marché du travail et les politiques de « valorisation du travail ». Des systèmes d'indemnisation du chômage prévoyant des indemnités trop fortes ou accordés pour une durée illimitée, associés à un suivi laxiste des chômeurs et à un gain financier limité voire nul en cas de reprise d'un emploi faiblement rémunéré, tendent à enfermer les gens dans le piège du chômage ou de l'inactivité. En revanche, des politiques d'« activation » bien conçues peuvent encourager les chômeurs à rechercher du travail tout en leur assurant des prestations relativement élevées. Une approche de plus en plus fréquemment suivie à cet égard met l'accent sur des « obligations mutuelles », à savoir que les pouvoirs publics assurent des services de retour à l'emploi efficaces, une formation et des incitations financières aux bénéficiaires d'allocations chômage, lesquels doivent, en contrepartie, rechercher activement un emploi et améliorer leur employabilité, faute de quoi ils s'exposent à des sanctions financières. Cette stratégie, éventuellement associée à des systèmes bien ciblés de prestations liées à l'exercice d'un emploi, s'est révélée un moyen efficace de promouvoir la réinsertion.

Adapter cette même démarche aux autres prestations d'inactivité

Les politiques d'« activation/obligations mutuelles » font face à un nouveau défi. Les personnes en âge de travailler qui perçoivent des prestations de maladie, d'invalidité, de parent isolé, de cessation anticipée d'activité ou d'aide sociale sont plus nombreuses que celles qui perçoivent des allocations chômage. Beaucoup de ces personnes aimeraient travailler mais ont besoin d'être aidées dans cette démarche. Certains pays commencent à expérimenter des variantes de la logique d'« activation/obligations mutuelles » pour aider ce groupe hétérogène à trouver du travail. Ces expériences devront faire l'objet d'un suivi attentif afin de déterminer ce qui fonctionne et pourquoi.

Les politiques destinées à agir du côté de la demande peuvent également s'avérer utiles. Afin d'améliorer les perspectives d'emploi de certaines catégories, il convient d'éviter une législation trop stricte en matière de protection de l'emploi. Les réformes partielles visant à faciliter le recrutement sous contrat temporaire, en laissant inchangées les garanties apportées aux travailleurs permanents, peuvent être contreproductives. Cependant, des voies de réforme novatrices ont été trouvées dans certains pays. Elles associent une plus grande flexibilité du marché du travail et une protection adéquate pour les travailleurs. Il s'agit notamment de rendre plus prévisible le coût du licenciement des travailleurs permanents. Un autre axe de réforme est ce que l'on appelle communément la « flexicurité », qui facilite les décisions d'embauche et de licenciement tout en fournissant des services efficaces de retour à l'emploi et une garantie de revenu aux travailleurs licenciés.

Des salaires flexibles et des marchés de produits concurrentiels

La demande de main-d'œuvre peut aussi être stimulée par la flexibilité des salaires, l'expérience montrant que les négociations décentralisées et centralisées donnent de meilleurs résultats que les négociations au niveau sectoriel. Un autre avantage des négociations décentralisées est de permettre aux

salaires de mieux refléter les niveaux locaux de productivité, atténuant ainsi les déséquilibres régionaux. Lorsque le salaire minimum légal est élevé, des réductions de charges sociales ciblées sont susceptibles d'améliorer les perspectives d'emploi des catégories vulnérables, mais le coût pour les finances publiques peut s'avérer élevé. Enfin, des marchés de produits concurrentiels stimulent la demande de main-d'œuvre et favorisent, *in fine*, aussi bien l'emploi que les salaires réels. S'il est vrai que les réglementations anticoncurrentielles ont été réduites dans la plupart des pays de l'OCDE, il reste des marges de manœuvre, dans nombre d'entre eux, pour abaisser les barrières à l'entrée et développer les opportunités d'emploi ainsi que pour réduire les restrictions qui pèsent sur les échanges et les investissements internationaux.

Des distorsions subsistent au sein des systèmes de retraite et de cessation anticipée d'activité, qui découragent la participation à la vie active au-delà d'un certain âge. Les perspectives d'emploi des seniors sont encore amoindries par la pratique généralisée des rémunérations à l'ancienneté et par le manque de possibilités de formation. Pour les femmes, les obstacles tiennent à la pénalité fiscale que subit le second apporteur de revenu et à l'insuffisance d'emplois à temps partiel. Des politiques d'aide aux familles mal conçues, telles que des dispositions inadéquates en matière de congé parental ou des frais de garde d'enfants élevés, découragent également la participation des femmes à l'activité. S'agissant de la garde des enfants, il est possible d'en abaisser le coût en renforçant la concurrence sur le marché des services de garde et en transformant les allocations familiales en subventions aux services de garde, quoique cela puisse se traduire par un moindre ciblage des dépenses publiques. En ce qui concerne les jeunes, les insuffisances de l'éducation de base rendent le passage à la vie active difficile. Une approche efficace consiste à se mobiliser de façon déterminée contre l'échec scolaire précoce et, en dehors du système éducatif, à proposer des programmes d'emploi ciblés et des formations de rattrapage.

La formation tout au long de la vie est fondamentale

Il apparaît clairement que la formation va de pair avec des emplois mieux rémunérés et qu'elle facilite le passage d'un emploi temporaire à un emploi stable. Les politiques de formation tout au long de la vie doivent garantir que les marchés de la formation fonctionnent bien, ce qui recouvre une amélioration des systèmes de reconnaissance des qualifications, une plus large information sur le contenu et les résultats des cours proposés, des formations de meilleure qualité et davantage de certitudes quant aux retombées de la formation. Les contraintes financières des travailleurs pourraient justifier une intervention des pouvoirs publics, complétée par des contributions de la part de l'entreprise et de l'individu, étant donné qu'ils sont les principaux bénéficiaires de cette formation.

Il y a matière à exploiter les interactions entre les différentes politiques

L'expérience récente a montré que plusieurs voies peuvent conduire au succès. Cependant, la mise en œuvre des réformes doit constituer un ensemble cohérent, qui tienne compte non seulement des objectifs des pays et de leur point de départ, mais aussi des interactions entre les différentes politiques. Par exemple, il y a lieu de corriger les effets désincitatifs des allocations chômage, lorsqu'elles sont élevées et perçues sur de longues périodes, par des politiques d'activation bien conçues. On peut aussi atténuer l'impact négatif de charges sociales élevées sur la demande de main-d'œuvre en fixant le coût minimum du travail à un niveau raisonnable. De même, les réformes des marchés du travail qui accroissent la flexibilité des salaires ont davantage d'impact sur l'emploi lorsqu'elles sont mises en œuvre dans un contexte de forte concurrence sur les marchés de produits.

Il est de plus en plus largement admis que les aspects structurels, comme par exemple les systèmes de prestations mal conçus, peuvent amplifier les pertes d'emploi consécutives à des chocs macroéconomiques, ou les rendre plus persistantes. Le fait que les chocs affectant l'économie puissent interagir avec d'autres aspects et, ce faisant, nuire à l'emploi, rend d'autant plus nécessaire d'éviter des fluctuations macroéconomiques excessives et d'atténuer les chocs négatifs. Des politiques monétaires et budgétaires axées sur la stabilité devraient être utiles à cet égard. Cependant, pour que la politique budgétaire puisse jouer un rôle de stabilisation, il faut que la situation des finances publiques soit globalement saine. En outre, certaines réformes accroissent le potentiel de production mais ne s'accompagnent pas nécessairement d'une expansion immédiate de la demande. Dans ce cas, une politique macroéconomique de stabilité peut contribuer à une matérialisation plus rapide des gains d'emploi induits par les réformes.

DES FAITS POUR LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

Faire bon usage des statistiques

Les faits statistiques sont extrêmement importants pour mener une bonne politique économique. Mais les faits à eux seuls ne sont pas suffisants. Ils ont besoin de devenir du savoir avant que les décideurs puissent les utiliser : à une époque où les flux d'information n'ont jamais été aussi importants, ce lien ne peut pas être considéré comme acquis. C'est pourquoi l'OCDE, fort de sa longue expérience dans le domaine des politiques définies à partir de données d'observation, entreprend une initiative majeure pour traiter de ce sujet. Cette démarche s'appuie sur un Forum Mondial dont les conférences se tiendront tous les deux ou trois ans.

Le Forum mondial de l'OCDE sur « Statistiques, savoir et politiques »

En 2004, l'OCDE a organisé le premier Forum mondial sur « Statistiques, savoir et politiques » à Palerme (Italie). Plus de 540 personnes représentant diverses entités provenant de 43 pays y ont participé et des milliers de personnes du monde entier ont suivi les débats par retransmission télévisée sur Internet. En s'appuyant sur le succès de ce premier Forum, l'OCDE est maintenant en train de construire un projet à long terme dont l'objectif est de créer un lieu – réel et virtuel – regroupant les secteurs public, privé et citoyen, qui leur permettra la réunion et la coordination des efforts au niveau mondial afin d'étudier et d'améliorer la relation entre les statistiques et la prise de décision.

Le prochain Forum mondial se tiendra à Istanbul les 27-30 juin 2007. Parrainé par le gouvernement turc, le Forum devrait réunir 800 délégués des pays développés et en voie de développement. Ce deuxième Forum fera la promotion des décisions prises à partir de données d'observation au travers de la chaîne statistiques-connaissances-politiques et portera une attention particulière aux indicateurs nationaux et internationaux du progrès (économique, social et environnemental). Nous prévoyons de nous associer avec d'autres agences internationales, notamment les Nations Unies et la Banque mondiale. Des discussions auront lieu autour des présentations techniques sur les indicateurs clés. Il y aura aussi des débats sur des questions politiques globales essentielles (mondialisation, migration, santé, etc.) ainsi qu'une discussion sur la continuation des Objectifs du millénaire pour le développement une fois que ceux-ci auront atteint leur date d'échéance en 2015.

Des conférences préparatoires régionales seront organisées au cours des 12 prochains mois en Amérique latine, en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique.

Les indicateurs pour mesurer le progrès et prendre des décisions

Au sein de l'Organisation, un projet « horizontal » sur les indicateurs chiffrés pour mesurer le progrès et pour la prise de décision en politique est en cours. Ce travail rassemblera différentes parties de l'OCDE afin de partager les meilleures pratiques – et développer des recommandations – autour de la façon dont les indicateurs sont développés, disséminés et éventuellement utilisés par les décideurs au sein de l'OCDE et dans les pays membres.

Le panorama des statistiques de l'OCDE

En mars 2006, l'OCDE a publié la deuxième édition du *Panorama des statistiques de l'OCDE : économie, environnement et société*. La publication présente d'une manière intégrée une sélection d'indicateurs soigneusement choisis autour de grands domaines thématiques (population et migration, tendances macroéconomiques, mondialisation économique, énergie, prix, marché du travail, science et technologie, environnement, éducation, politiques publiques et qualité de la vie). La publication est rapidement devenue un best-seller de l'OCDE.

Échanges, investissement et mondialisation

RÉALISER LES PROMESSES DE DOHA

Pour rentabiliser au maximum la contribution que des marchés ouverts au commerce et à l'investissement peuvent apporter au développement économique et à l'amélioration du bien-être, c'est-à-dire à « la promotion de la prospérité », il faut tirer parti des possibilités de croissance offertes par les échanges. La sixième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Hong-Kong (Chine) en décembre 2005, a permis des avancées propres à favoriser la réalisation des objectifs du Programme de Doha pour le développement (PDD) et à relancer les négociations en vue de leur aboutissement d'ici à la fin de 2006.

Il importe au plus haut point de mener à bien le Programme de Doha dans les délais prévus et d'en faire véritablement un « cycle du développement ». Toute autre issue constituerait, pour tous les membres de l'OMC, une occasion manquée, qui ne se représentera pas de sitôt, et un coup d'arrêt aux réformes commerciales multilatérales. Un tel résultat pourrait générer des risques considérables pour le système multilatéral, surtout si les accords régionaux préférentiels étaient considérés, à tort, comme une solution de remplacement.

L'OCDE a un rôle majeur à jouer dans la réalisation des objectifs du PDD, grâce à l'impulsion donnée par ses membres, à ses analyses des avantages et des risques potentiels et au suivi des engagements des donateurs dans l'optique de l'efficacité de l'aide.

Agriculture

L'agriculture reste une pierre d'achoppement dans les négociations en cours et les progrès ont été particulièrement difficiles dans le domaine de l'accès aux marchés. Compte tenu du niveau généralement élevé des aides accordées à l'agriculture et des distorsions des échanges engendrées par une grande partie de ces aides, l'adoption de règles au plan international est particulièrement importante pour ouvrir les marchés agricoles des pays de l'OCDE et des pays non membres. Les politiques agricoles de nombreux pays de l'OCDE font obstacle aux efforts déployés par les pays en développement pour tirer parti de leur avantage comparatif dans le domaine agricole, alors même qu'elles sont relativement inefficaces pour atteindre les objectifs nationaux déclarés.

Les analyses réalisées à l'OCDE ont pour but de montrer la nécessité de poursuivre la réforme de trois manières : en montrant l'ampleur des aides et de la protection douanière accordées à l'agriculture, en particulier dans de nombreux pays membres; en précisant les caractéristiques des autres politiques possibles, qui faussent moins les échanges tout en permettant aux pays de poursuivre leurs objectifs nationaux ; en exposant les conséquences de la libéralisation pour les pays et pour les diverses catégories de ménages agricoles, de manière à anticiper et à faciliter les ajustements qui pourraient être nécessaires.

Accès aux marchés des produits non agricoles

Le PDD constitue un engagement unique. Le texte issu de la Conférence de Hong-Kong établit un lien entre les résultats escomptés dans les négociations sur l'agriculture et ceux attendus pour l'accès aux marchés des produits non agricoles, insistant sur la nécessité d'une approche équilibrée, proportionnée et conforme au principe du traitement spécial et différencié. L'adoption à Hong-Kong de la « formule suisse » peut aider les pays en développement à recueillir les fruits de la libéralisation et permettre à tous les pays de rentabiliser au maximum les avantages de la spécialisation internationale.

Il est opportun de s'interroger sur la question de l'érosion des préférences. Mais les analyses réalisées à l'OCDE amènent à conclure que, sauf pour une poignée de pays en développement, les avantages de la libéralisation générale sur la base de la nation la plus favorisée compenseraient largement les pertes dues à l'érosion des préférences. En cas de pertes nettes, une aide au développement devra être fournie aux pays concernés afin de leur permettre de diversifier leurs exportations.

Services

Le secteur des services est désormais le plus grand secteur d'activité économique dans tous les groupes de pays; pourtant, les obstacles aux échanges de services – revêtant habituellement la forme d'exigences réglementaires internes – restent particulièrement élevés. La libéralisation des échanges de services devrait faciliter le développement économique, l'emploi et le transfert de technologies, tant pour les pays développés que pour les pays en développement. Ces derniers se trouveront parmi les principaux bénéficiaires, notamment en raison de leur rôle grandissant dans les exportations de services.

Les progrès dans ce domaine peuvent rehausser les gains pouvant être obtenus en matière de développement dans le PDD. Des ressources et une volonté politique suffisantes devront être investies dans le processus multilatéral d'offres et de demandes en cours, afin de réactiver les négociations dans ce domaine et de mettre à profit les possibilités qu'offre la libéralisation des échanges de services.

Règles

Les négociations sur les règles, notamment le renforcement des disciplines concernant les mesures antidumping, les subventions et les mesures compensatoires, y compris les subventions au secteur de la pêche et les accords commerciaux régionaux, font aussi partie de l'engagement unique que représente le PDD. Il faut s'employer à « rattraper » dans ce domaine l'avance prise ailleurs dans les négociations.

Facilitation des échanges

La progression régulière du volume et de la complexité des échanges ces dernières années a modifié notablement le cadre dans lequel opère la communauté commerciale internationale. Pour de nombreux pays, les « coûts cachés » des échanges sont si élevés que les avantages en terme de bien-être dû à des procédures douanières plus efficaces pourraient égaler ceux tirés d'une réduction des droits de douane. Les pays en développement, en particulier, ont tout à gagner de procédures commerciales plus efficaces. Sous réserve de leur participation au processus de réforme, ils devraient recueillir les deux tiers des gains découlant de la conclusion d'un accord dans ce domaine dans le cadre du PDD.

Les négociations sur la facilitation des échanges, notamment l'assistance technique et le renforcement des capacités pour les pays en développement, sont un élément clé du PDD. Les modalités de ces négociations ont été définies, de façon générale, avant la Conférence de Hong-Kong et cette dynamique doit être préservée afin de pouvoir bénéficier des effets positifs qu'auront des règles dans ce domaine.

L'aide pour le commerce

La Déclaration ministérielle de Doha souligne que les engagements visant à aider les pays en développement à remédier à l'insuffisance de leurs capacités institutionnelles et humaines dans le domaine des échanges constituent des éléments centraux de la dimension développement du système commercial multilatéral. La Déclaration ministérielle de Hong-Kong demande une intensification de l'aide pour le commerce afin de donner aux pays en développement, et en particulier aux pays les moins avancés, les moyens de tirer profit des accords de l'OMC et, plus généralement, d'accroître leurs échanges.

Ce sont les réformes commerciales engagées par les pays en développement eux-mêmes qui contribueront le plus au développement et à l'intégration des pays pauvres dans l'économie mondiale. La communauté internationale est prête à soutenir et à compléter ces efforts par des mesures d'aide pour le commerce propres à favoriser une issue du Cycle de Doha à la hauteur des ambitions. L'OCDE contribue à cette action en suivant les engagements des donateurs et en analysant les moyens d'améliorer l'efficacité de l'aide.

LES ÉCHANGES ET L'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Face à l'émergence de nouvelles sources de concurrence, à l'accélération du progrès technologique et à l'évolution des préoccupations sociétales, il est impératif pour les pays développés comme pour les pays en développement de trouver les moyens de s'adapter à la mondialisation. Dans cette optique, l'OCDE a lancé un projet « horizontal » visant à mettre en évidence, pour les pays développés et les pays en développement, les conditions nécessaires à la réussite de l'ajustement structurel lié aux échanges, qui passe par la réaffectation du travail et du capital à des emplois plus efficaces, en veillant à limiter les coûts des changements pour les individus, les collectivités et la société dans son ensemble. Huit secteurs ont fait l'objet d'une attention particulière : l'agriculture, les pêcheries, les textiles et l'habillement, l'acier, la construction navale, l'automobile, les services de santé et la sous-traitance internationale des services informatiques et des services aux entreprises. Les résultats du Projet sur les échanges et l'ajustement structurel ont été exposés à la Réunion du Conseil au niveau ministériel de 2005. En complément, une étude sectorielle est en cours dans quatre secteurs/sous-secteurs : le café, le tabac, les télécommunications et les produits chimiques, et un large projet « horizontal », qui sera décrit plus loin, a été entrepris.

L'étude sur les échanges et l'ajustement structurel arrive à la conclusion que, pour relever le défi de l'ajustement structurel, il sera profitable à tous les pays, développés et en développement, d'adopter au niveau national – avec toutefois quelques modulations – un cadre d'action composé de politiques macroéconomiques qui encouragent la stabilité et la croissance, accompagné des politiques du marché du travail qui contribuent à développer les qualifications des travailleurs et qui facilitent le transfert sans heurt des ressources des activités en déclin vers les activités en expansion. Un ensemble efficace de réglementations, de structures institutionnelles et de gouvernance solides, et des politiques libérales en matière d'échanges et d'investissement, qui soutiennent l'ajustement structurel en contribuant à la croissance, à l'innovation et à la compétitivité devraient aussi faire partie du cadre d'action. Pour les pays les plus démunis, l'étude fait ressortir l'importance de la mise en place d'institutions appropriées et du développement du capital humain et physique.

En outre, les pouvoirs publics sont fortement encouragés à mener les réformes concurremment dans différents domaines, de manière à favoriser l'acceptation du changement et les synergies entre les mesures, en faisant en sorte que ceux qui sont défavorisés par une réforme bénéficient d'une autre. Pour des raisons d'équité et d'efficience et pour faire face aux coûts de l'ajustement, ils sont aussi encouragés à recourir autant que possible à des mesures d'application générale, notamment par le biais du régime fiscal et du système de sécurité sociale.

Enfin, il est souligné que l'action multilatérale, notamment le Programme de Doha pour le développement, est particulièrement importante pour faire valoir les intérêts mutuels de la libéralisation des échanges, ancrer solidement les réformes nationales et établir la feuille de route pour les futures mesures de libéralisation et de réforme.

Le Projet sur la mondialisation et l'ajustement structurel

Après la Réunion du Conseil au niveau ministériel de 2005, il a été convenu de lancer le Projet sur la mondialisation et l'ajustement structurel, qui comprend trois parties. La première a pour but d'évaluer les enjeux que soulève l'intégration de nombreuses économies non membres de l'OCDE, notamment la Chine, dans les réseaux mondiaux de production et d'échanges de biens et de services. La deuxième vise à analyser la façon dont l'évolution récente des services aux entreprises, notamment la fourniture transfrontalière de services, peut améliorer la performance du secteur manufacturier. La troisième étudie les effets de la libéralisation commerciale sur le marché du travail, notamment les conséquences des échanges sur les salaires, les prestations, la création, et la destruction d'emplois. Les rapports finaux devraient être présentés à la réunion du Conseil au niveau ministériel de 2007.

INVESTIR EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT

Cadre d'action pour l'investissement

En dépit d'évolutions positives ces dix dernières années dans plusieurs pays, notamment dans les économies en transition et en développement, l'investissement privé reste insuffisant pour répondre aux besoins de développement. Cette situation suscite un regain d'intérêt pour le rôle que peut jouer l'investissement privé dans la promotion d'une croissance large et soutenue, à même de contribuer à une réduction de la pauvreté.

Pour appuyer le Consensus de Monterrey de 2002, un Cadre d'action pour l'investissement a été proposé lors de la Réunion du Conseil au niveau ministériel de 2003. Achievé en 2006, le Cadre se base sur les bonnes pratiques des pays membres et non membres; il est destiné à mobiliser l'investissement privé au service d'une croissance régulière et d'un développement durable.

Le Cadre d'action pour l'investissement est un instrument souple et flexible permettant de répertorier et d'évaluer les choix fondamentaux auxquels se trouvent confrontés les pays dans la poursuite du développement. Son objectif essentiel est d'encourager les gouvernements à se poser les bonnes questions sur leur économie, leurs institutions et le cadre de leurs politiques afin de définir leurs priorités, de mettre en place un ensemble cohérent de mesures et de faire le point sur les progrès accomplis. À ce titre, le Cadre traite des dix domaines suivants : politique d'investissement, promotion et facilitation de l'investissement, échanges, concurrence, fiscalité, gouvernement d'entreprise, développement des infrastructures et du secteur financier, mise en valeur des ressources humaines, comportement responsable des entreprises, gouvernance publique. Le Consensus de Monterrey considère ceux-ci comme des éléments clés d'un environnement propice à l'investissement.

Le Cadre a été réalisé par un Groupe de travail créé spécialement à cet effet, composé de représentants de presque 60 gouvernements. La Banque mondiale, la CNUCED et d'autres organisations internationales, y compris les associations d'entreprises, les organisations syndicales et d'autres organisations de la société civile ont aussi participé aux travaux.

Une liste préliminaire des possibilités d'utilisation future du Cadre comprend : **un instrument pour une auto-évaluation concertée** et pour l'élaboration d'un plan d'action au sein des gouvernements ; **une feuille de route pour des dialogues régionaux** ; **une aide pour les examens par les pairs** des politiques des gouvernements, notamment les examens des politiques d'investissement de l'OCDE ; **une référence pour les programmes des donneurs** ; **une référence pour le dialogue secteur public/secteur privé** ; **une base de coopération** et de coordination entre les organisations internationales.

Le Cadre sera réexaminé par l'OCDE et les partenaires non membres de l'OCDE et les parties prenantes eu égard aux nouvelles évolutions et à l'expérience acquise dans son utilisation.

L'investissement responsable dans les zones à déficit de gouvernance

L'OCDE a développé un Outil d'évaluation du risque destiné aux investisseurs exerçant dans les zones à déficit de gouvernance, i.e. un environnement d'investissement dans lequel les autorités ne sont pas capables ou désireuses d'assumer leurs responsabilités. Ces « manquements de la puissance publique » engendrent des carences au niveau des institutions politiques, économiques et civiques qui, à leur tour, créent les conditions d'une violence, d'une criminalité et d'une corruption endémiques et bloquent le développement économique et social.

L'Outil a été développé dans le but d'aider les investisseurs à relever le défi d'observer les mêmes obligations fondamentales dans les zones à déficit de gouvernance que dans les autres environnements. Face aux risques accrus liés à l'activité dans ces zones, les investisseurs s'appliqueront à faire preuve d'une vigilance accrue dans la gestion de leurs investissements. L'Outil aide les investisseurs à cerner, analyser, gérer et suivre les risques. L'idée force à l'origine de l'Outil est : pour vaincre durablement la pauvreté, il faut que les dirigeants et la population des pays concernés le veuillent. L'Outil aide les investisseurs à remplir plus efficacement leur rôle de soutien dans le processus.

RELATIONS MONDIALES

En 2005, le Conseil de l'OCDE a adopté un cadre stratégique qui guide les relations mondiales de l'Organisation avec les non-membres. Tout en ménageant une certaine souplesse dans les différents domaines de travail de l'OCDE, ce cadre favorise une approche globale cohérente des relations de l'Organisation avec le reste du monde. Il s'articule autour de trois grands objectifs : contribuer au fonctionnement harmonieux de l'économie mondiale, contribuer à la prospérité de tous et encourager le partage des connaissances pour améliorer l'action des pouvoirs publics.

Des partenariats mutuels

Les relations de l'OCDE avec le reste du monde répondent à des motivations multiples et diverses : instaurer les conditions d'une influence mutuelle sur l'action gouvernementale, anticiper les risques, favoriser un partenariat responsable et encourager les économies importantes hors zone OCDE à participer plus activement aux travaux de l'Organisation. Si l'OCDE a établi des programmes spécifiques avec le Brésil, la Chine et la Fédération de Russie (*voir ci-après*), d'autres économies importantes comme l'Inde et l'Afrique du Sud participent activement à des programmes à vocation plus générale en tant qu'observateurs ou participants de plein droit et aux travaux d'organes subsidiaires de l'OCDE. En fait, une tendance s'est dégagée au cours de l'année écoulée dans les relations entre l'Organisation et ces cinq grandes économies. Au-delà de la participation aux activités générales de coopération, priorité est donnée à des actions qui visent à rapprocher ces économies des normes et règles de discipline prônées par l'OCDE.

L'Organisation a établi de longue date un programme de coopération avec les pays en transition d'Europe, notamment d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale. L'expérience l'a montré, l'une des clés de la réussite consiste à établir des partenariats avec des organisations locales ou régionales afin de mettre en place des activités propres à une région. Compte tenu du renforcement de la présence de l'OCDE en Asie, le partenariat que l'Organisation a noué avec la Banque asiatique de développement est essentiel pour mener à bonne fin nombre des activités qu'elle mène dans cette région. Par ailleurs, l'Organisation a accepté d'héberger le Forum pour le partenariat avec l'Afrique, ce qui devrait contribuer au resserrement de sa coopération en soutien aux objectifs du NEPAD. Une approche comparable est suivie en Amérique latine, où la Banque interaméricaine de développement est un des principaux partenaires de l'OCDE. Des pays comme l'Argentine, le Brésil et le Chili sont activement engagés aux côtés de l'OCDE. Le Chili a organisé avec succès la première réunion du tout nouveau Forum mondial sur l'éducation.

Les Forums mondiaux

Les Forums mondiaux de l'OCDE constituent un espace de dialogue autour de problèmes de dimension mondiale auxquels on ne peut espérer trouver de solution au niveau de pays ou de régions. Les Forums, actuellement au nombre de neuf, couvrent les domaines suivants : développement durable, économie du savoir (biotechnologie et commerce électronique), gouvernance, échanges, investissement international, fiscalité internationale, agriculture, concurrence et éducation.

Les programmes par pays

Au cours de l'année 2005, le Comité chargé de la coopération avec les non-membres, sous la supervision du Conseil, a lancé un examen de chacun de ces programmes par pays. Ces examens, qui sont réalisés dans une optique prospective, devraient aboutir à l'élaboration d'un cadre de nature à guider la coopération de l'Organisation avec les pays concernés, et à définir les priorités et objectifs de chaque programme.

Le Brésil : L'OCDE travaille actuellement à l'élaboration de son cadre de coopération avec le Brésil. Si la coopération entre l'OCDE et le Brésil se limite à un programme par pays relativement modeste, elle s'ancre en fait sur une participation directe active et très appréciée du pays aux travaux des organes de l'OCDE, en tant qu'observateur ou en tant que participant de plein droit. L'accent qui est mis sur la participation du Brésil aux travaux des organes subsidiaires encourage les échanges entre pairs

dans le cadre du dialogue sur les politiques à suivre et l'alignement des politiques menées par le Brésil sur les normes préconisées par l'OCDE. Une troisième *Étude économique du Brésil* est en préparation.

La Chine : Le nouveau cadre de coopération avec la Chine souligne la nécessité d'associer plus directement ce pays aux travaux des Comités de l'OCDE. Plusieurs d'entre eux, dont le Comité des statistiques et le Comité de l'éducation, ont récemment invité la Chine à prendre part à leurs travaux en tant qu'observateur régulier. Le programme avec la Chine est centré sur la gouvernance. Il est impératif, pour assurer la pérennité de la croissance économique, de continuer d'adapter les institutions et le fonctionnement de l'État à une économie de plus en plus ouverte sur le marché. Une réforme de la gouvernance s'impose pour corriger les tensions induites par le creusement des inégalités et la dégradation de l'environnement, et pour résorber les déséquilibres entre les responsabilités dévolues aux provinces et aux échelons d'administration inférieurs en matière de dépenses et les ressources budgétaires dont ils disposent.

L'Inde : La coopération entre l'OCDE et l'Inde a commencé en 1995 lorsque l'Inde a organisé avec l'OCDE une série de manifestations importantes. Cette relation s'est intensifiée l'année dernière, les autorités indiennes ayant exprimé un intérêt grandissant pour les travaux de l'OCDE et ses approches de l'action gouvernementale. L'Inde a souhaité faire l'objet d'une *Étude économique de l'OCDE*, dont la préparation a maintenant été lancée. Plusieurs organes subsidiaires de l'OCDE ont fait du développement de leurs relations avec l'Inde un élément clé de leur stratégie d'ouverture. L'Inde a récemment été invitée à participer de plein droit aux travaux du Comité de l'acier, à devenir un observateur régulier auprès du Comité des statistiques, et d'autres demandes de participation en tant qu'observateur formulées par l'Inde sont actuellement examinées par les Comités concernés. Si la coopération établie avec l'Inde dans le contexte des programmes généraux autour desquels s'organisent les relations mondiales de l'OCDE, comme les Forums mondiaux, est importante, l'Organisation pourrait, de toute évidence, engager une relation plus fructueuse au bénéfice des deux parties en coopérant directement avec l'Inde.

La Russie : Le Conseil a adopté en février 2006 un nouveau cadre régissant son Programme de coopération avec la Russie. Il convient de noter qu'en 1996, l'OCDE et la Fédération de Russie étaient convenues que l'adhésion de la Russie était « l'objectif ultime visé par les deux parties ». Dans cette perspective, le Cadre de coopération entre l'OCDE et la Russie favorise une évolution qui rapproche les politiques et pratiques de la Russie des normes établies par l'Organisation à partir des meilleures pratiques recensées, et que reprennent plusieurs des Instruments de l'OCDE.

Les suites données à l'examen de la réforme de la réglementation en Russie, achevé en 2005 et publié sous le titre *Russie : établir les règles pour le marché*, devraient constituer l'un des principaux volets du programme de coopération entre l'OCDE et la Russie pour 2007-2008. Ce travail devrait s'articuler autour des principaux axes suivants : renforcer la règle du droit, garantir les droits de propriété intellectuelle, renforcer la transparence et l'obligation de rendre compte dans les institutions de l'État et combattre la corruption. Parmi les autres questions importantes inscrites dans le programme de travail figurent l'amélioration de la gestion du budget public, la qualité de la main-d'œuvre et le développement du système financier. La sixième *Étude économique* de la Fédération de Russie sera achevée en septembre 2006.

L'Afrique du Sud : La coopération avec l'Afrique du Sud s'inscrit dans le cadre du soutien qu'apporte l'OCDE aux objectifs du NEPAD et passe également par des activités bilatérales. Il n'existe pas de programme relatif à l'Afrique du Sud à proprement parler, mais le pays prend part en tant que participant de plein droit ou en tant qu'observateur aux travaux de dix Comités de l'OCDE. Un examen des politiques agricoles consacré à l'Afrique du Sud a été publié en 2006.

Les initiatives régionales

Les relations qu'entretient l'OCDE avec le reste du monde ne se limitent pas aux principales économies mondiales. D'importantes initiatives régionales font également partie intégrante de ces relations et contribuent à enrichir la coopération menée sur des questions centrales d'intérêt mutuel avec un large éventail d'économies non membres du monde entier.

Assurer la durabilité du développement

PROMOUVOIR UNE CROISSANCE FAVORABLE AUX PAUVRES

L'Objectif du millénaire pour le développement (OMD) prévoyant une réduction de moitié de la pauvreté pour 2015 restera un vœu pieux pour de nombreux pays et des millions de personnes. Des progrès sont certes décelables, mais pour se rapprocher de l'objectif, il faudrait une augmentation sensible du taux de croissance et de ses effets sur la pauvreté. Il est important de promouvoir la croissance, mais si une attention égale n'est pas portée au modèle de croissance, l'impact de cette dernière sur la pauvreté en sera amoindri.

Augmenter l'aide tout en améliorant son efficacité

L'augmentation de l'aide émanant des pays donateurs membres du CAD renforcera leur capacité à soutenir une croissance favorable aux pauvres (c'est-à-dire dont le rythme et la structure tendent à améliorer la participation des pauvres au processus de croissance). Si les donateurs tiennent leurs engagements publics, l'aide publique au développement (APD) se chiffrera aux alentours de 130 milliards USD en 2010, contre 80 milliards USD en 2004. En outre, l'augmentation la plus marquée s'observera en Afrique, puisque l'aide à ce continent devrait doubler pour atteindre quelque 50 milliards USD en 2010 (voir *Coopération pour le développement – Rapport 2006* de l'OCDE, chapitre 1).

Par ailleurs, nous en savons désormais davantage sur les moyens d'améliorer l'efficacité de l'aide, ce qui est particulièrement important face à un accroissement du volume de l'aide de cette ampleur. La Déclaration de Paris, adoptée en 2005, énonce à cet égard des principes clés et indique comment concrétiser ces décisions dans des domaines aussi essentiels que l'appropriation effective de leurs politiques de développement par les pays en développement, l'adéquation entre l'aide et les stratégies nationales de développement et de lutte contre la pauvreté définies par ces pays, l'harmonisation des procédures des donateurs et la mise en place d'une gestion de l'aide axée sur les résultats (voir www.oecd.org/dac/effectiveness/parisdeclaration).

Comment employer cette aide pour réduire la pauvreté ?

Une fois le volume d'aide augmenté et son efficacité renforcée, reste à déterminer comment le dépenser pour faire reculer la pauvreté. La croissance économique est une condition essentielle au recul de la pauvreté et elle en est souvent aussi le principal vecteur. Il est à noter cependant qu'un même taux de croissance n'aura pas partout le même impact sur la pauvreté comme en atteste l'expérience du Sénégal (réduction importante de la pauvreté) et du Burkina Faso (réduction faible de la pauvreté), par exemple. Ces différences s'expliquent par des disparités dans les conditions de départ (stabilité macroéconomique, qualité de la gestion des affaires publiques, climat de l'investissement, notamment) mais également par l'attachement plus ou moins grand qu'ont apporté les pouvoirs publics à mettre en place des dispositifs propres à améliorer l'aptitude des pauvres à participer au processus de croissance.

Les travaux menés par le CAD sur la contribution de la croissance à la lutte contre la pauvreté, à travers son Réseau sur la réduction de la pauvreté (Povnet), ont permis de mettre en lumière les conseils suivants à l'intention des donateurs (voir *Orientations à l'intention des donateurs pour l'instauration d'une croissance favorable aux pauvres*, OCDE, 2006).

Le rythme et la structure de la croissance sont tous deux déterminants pour obtenir un recul durable et conséquent de la pauvreté. Pour que la croissance soit rapide et soutenue, elle doit être à large assise et englober l'ensemble des secteurs et des régions. Des politiques visant à influencer à la fois sur le rythme et sur le modèle de croissance seront vraisemblablement d'autant plus efficaces pour faire reculer la pauvreté. En d'autres termes, il faut rendre la croissance plus favorable aux pauvres.

- Les disparités entre hommes et femmes, les inégalités et les facteurs de risque et de vulnérabilité doivent être pris en considération. Une accélération de la croissance ne va pas forcément de pair avec une accentuation des inégalités mais l'existence de fortes inégalités risque d'amoindrir

l'impact sur la pauvreté d'un taux de croissance donné. Les pauvres évitent souvent d'avoir recours aux options risquées, même si elles peuvent être plus payantes, en raison de leur vulnérabilité. Les femmes rencontrent des obstacles particuliers pour ce qui est des actifs, de l'accès et de la participation au processus de croissance, ce qui a de graves conséquences sur la possibilité de mettre la croissance au service des pauvres.

- Les défaillances des marchés et la difficulté d'accès à ces derniers réduisent les avantages de la croissance pour les pauvres, auxquels elles nuisent de façon disproportionnée. Il faut améliorer le fonctionnement des marchés dont dépend la survie des pauvres; les politiques mises en œuvre à cet effet doivent être accompagnées de dispositions visant à faciliter l'accès à l'activité économique pour les pauvres de telle sorte que ces derniers puissent mieux participer à ces marchés.
- Les approches passées reposant sur l'idée qu'il y a dichotomie entre les divers domaines d'intervention des pouvoirs publics (par exemple entre la promotion de la croissance économique et les politiques sociales) étaient erronées. Cette dichotomie perd beaucoup de sa pertinence dès lors qu'on s'intéresse à la fois au rythme et à la structure de la croissance et que l'on se souvient que la pauvreté a de multiples facettes. Des arbitrages doivent certes être effectués, mais ils peuvent être mieux gérés, surtout si l'on concentre l'attention sur les contraintes incontournables, si l'on ordonne les interventions avec soin, si l'on privilégie les mesures complémentaires plutôt que compensatrices et si l'on se dote des capacités institutionnelles requises pour arbitrer les choix.
- Pour que des politiques propices à une croissance favorable aux pauvres puissent voir le jour, il faut que les pauvres disposent des informations et des moyens nécessaires pour prendre part au processus d'élaboration des politiques et faire en sorte que celui-ci repose sur l'observation des faits et non sur d'étroits intérêts acquis. Pour qu'il en soit ainsi, l'État doit davantage prendre en compte les intérêts des pauvres et offrir une plate-forme pour un dialogue structuré entre les acteurs publics et privés.

Le rôle des donneurs dans la croissance favorable aux pauvres

Côté donneurs, l'objectif de croissance favorable aux pauvres appelle un changement des comportements : une action, même renforcée, s'inscrivant dans la continuité du passé ne suffira pas. Quant à la formation des politiques, les donneurs doivent centrer leurs efforts sur le soutien aux politiques de développement locales, adapter leur action à la situation des pays et renforcer les capacités des organisations en donnant aux équipes de terrain les moyens de négocier, de coordonner et de mettre en œuvre les programmes. Cela dit, c'est surtout au niveau « sectoriel » – notamment dans des domaines importants comme le développement du secteur privé, l'agriculture et les infrastructures que pourra s'instaurer une croissance favorable aux pauvres. Une optique de lutte contre la pauvreté nécessite une remise à plat des priorités et des pratiques des donneurs, comme le montrent les exemples suivants :

- Dans le *développement du secteur privé*, il faudra consacrer plus d'attention à la suppression des barrières qui empêchent les entreprises de s'intégrer dans l'économie officielle, et des obstacles rencontrés par les femmes entrepreneurs. Il faudra aussi renforcer les institutions dans les domaines tels que la concurrence, la fiscalité et les finances, et viser les résultats des marchés, plutôt que de cibler des entreprises ou des secteurs spécifiques.
- *L'agriculture* ne doit être uniquement synonyme de la ferme, et doit prendre en compte les mondes ruraux divers dans lesquels les pauvres vivent et cultivent la terre. Il faudra aussi atténuer sensiblement les risques et la vulnérabilité qui limitent l'entrepreneuriat dans ce secteur.
- La planification des *infrastructures* doit être davantage prise en main par les pays, et contribuer plus à la structure de la croissance et à son rythme. Il faudra aussi consacrer plus d'attention à la maintenance et à la livraison des services, et faire reculer sensiblement les obstacles aux partenariats public-privé dans ce domaine.

POUR UNE POLITIQUE SOCIALE ACTIVE

La politique sociale est-elle un fardeau pour la société, nuisant à l'esprit d'entreprise et décourageant le travail et l'épargne ? Pire encore, risque-t-elle de créer une culture de la dépendance chez les bénéficiaires des programmes sociaux et chez leurs enfants ? Ou est-ce un investissement dans l'avenir, qui atténue les craintes concernant l'impact de la technologie et de la mondialisation sur la vie de millions de citoyens, dans les pays de l'OCDE, permettant ainsi que soient adoptées des politiques favorables à la croissance économique ? Telles sont quelques-unes des interrogations qui étaient à l'arrière-plan des discussions des ministres de la Politique sociale des pays de l'OCDE, lors de leur réunion qui s'est tenue à Paris, en avril 2005. Si c'est la croissance économique qui a permis la nette amélioration des conditions de vie des citoyens des pays de l'OCDE ces dernières décennies, la croissance à elle seule n'est pas suffisante. Elle doit s'accompagner de politiques sociales qui regardent vers l'avenir et non pas vers le passé, qui reconnaissent les problèmes d'aujourd'hui et recherchent des solutions nouvelles, qui ne soient pas prisonnières d'un modèle dépassé de protection sociale.

Qu'est-ce qu'une politique sociale active ?

L'expression « politiques sociales actives » résume bien la nature des défis auxquels sont confrontées les politiques sociales traditionnelles et les mesures d'adaptation qui s'imposent face à ces défis. Que veut dire cette expression ? En un mot, cela signifie que les politiques sociales ne peuvent pas se contenter de protéger les individus contre un petit nombre de risques bien définis, auxquels ils peuvent se trouver confrontés durant leur vie active, et leur assurer un revenu suffisant durant leur vieillesse en les faisant bénéficier de prestations publiques. Des politiques sociales actives sont des politiques plus ambitieuses. Elles encouragent les individus à participer aussi pleinement que possible à la vie économique et à la vie de la collectivité. Elles visent à modifier les conditions dans lesquelles les individus évoluent plutôt que simplement soulager la détresse que ces conditions provoquent. On n'est plus dans une logique réactive, d'indemnisation, comme dans le passé ; il s'agit désormais de privilégier l'investissement dans les individus afin de maximiser leur capacité à devenir des membres autonomes de la société.

Les trois objectifs clés

Concrètement, les politiques sociales actives privilégient trois types d'objectifs :

- *Donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie.* De nombreux problèmes sociaux trouvent leur origine dans l'enfance. Les enfants qui grandissent dans un ménage défavorisé sont davantage susceptibles de faire une scolarité médiocre, d'avoir des difficultés à trouver un emploi, et d'être chômeurs, malades ou invalides, une fois à l'âge adulte. Plus généralement, l'instabilité familiale peut compromettre les chances des enfants dans la vie, de même qu'ils risquent de pâtir, plus tard, d'un manque d'attention durant l'enfance. Pour donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie, il faut réformer le système fiscal et de transferts, ainsi que les modes de garde des enfants, et il faut aider les parents qui travaillent à concilier travail et responsabilités familiales. Les priorités consistent à investir dans les enfants, dans le cadre de programmes d'intervention en faveur de la petite enfance ; à stimuler l'emploi maternel en réformant les systèmes fiscaux et de prestations et à faciliter l'articulation entre travail et vie de famille en combinant des mesures dans différents domaines – garde des enfants, congé parental et milieu de travail attentif aux contraintes des familles. Ces diverses interventions seraient aussi de nature à créer des conditions plus favorables à l'élévation des taux de fécondité qui sont actuellement en deçà du seuil de remplacement dans la plupart des pays de l'OCDE.
- *Aider les individus d'âge très actif à surmonter les obstacles qui leur barrent l'accès à des emplois de qualité.* Permettre aux ceux qui n'ont pas de travail d'accéder à l'emploi et aider ceux qui sont défavorisés à acquérir les qualifications qui leur permettront d'être mieux rémunérés, c'est ainsi qu'on pourra le mieux concilier progrès économique et progrès social. Il faut rompre le cercle vicieux qui fait que le

non-emploi entraîne la perte de confiance en soi, la déqualification, l'isolement et l'exclusion; l'exemple récent de nombreux pays de l'OCDE qui sont parvenus à réduire nettement les effectifs des bénéficiaires de certaines prestations montre que c'est possible dès lors que les politiques adéquates sont mises en œuvre. Les progrès réalisés par certains pays pour ce qui est d'intégrer les chômeurs dans la vie active doivent maintenant être étendus à d'autres catégories, comme les parents isolés et les personnes handicapées, ce qui implique de mettre davantage l'accent sur l'intégration sur le marché du travail. Mais les politiques ainsi axées sur le passage de l'aide sociale à l'emploi ne suffisent pas. Il ne faut pas seulement que les bénéficiaires de prestations accèdent à un emploi; il faut aussi qu'ils le conservent et qu'ils évitent la pauvreté, ce qui implique des politiques d'aide sociale dans l'emploi. Dans le cas d'individus socialement plus défavorisés, il faut trouver des alternatives à l'emploi rémunéré dans l'économie ouverte, pour les encourager à participer à la vie de la collectivité et éviter que ne s'installe une culture de la dépendance pour les enfants appelés à grandir dans des familles dépendantes, pendant longtemps, des prestations sociales.

- *Préserver le bien-être des personnes âgées en les faisant mieux participer à la vie économique et à la vie de la collectivité.* Les systèmes de pension par répartition ont contribué à la nette amélioration du bien-être des personnes âgées, mais leur coût, de plus en plus lourd à mesure que la population vieillit, dans les pays de l'OCDE, compromet leur pérennité et la capacité d'investir dans les générations plus jeunes. La solution ne peut venir *uniquement* de la réduction des pensions de vieillesse, car le fait de rompre les engagements sur la foi desquels les individus ont bâti leur projet de retraite saperait la confiance dans les pouvoirs publics et mettrait en péril le niveau de vie des personnes âgées. La réforme des pensions passe plutôt par l'établissement d'un lien plus réaliste entre les prestations d'une part et, d'autre part, l'espérance de vie et les revenus de la population en âge de travailler. Il faut encourager les gens à travailler plus longtemps en fermant les voies d'accès aux cessations anticipées d'activité et en corrigeant les mécanismes désincitatifs vis-à-vis du travail qui sont inscrits dans les systèmes de pension, tant publics que privés. Les politiques sociales actives doivent aussi prendre en compte les obstacles à l'emploi auxquels, bien souvent, les seniors se heurtent, doivent améliorer la qualité des soins et services de longue durée offerts aux personnes âgées et leur faciliter l'accès à ces soins et services, et doivent éviter que l'obligation de donner des soins à des proches au sein de la famille n'amène certaines personnes à renoncer à un travail rémunéré.

Des retombées bénéfiques très importantes

Les retombées bénéfiques à attendre d'une politique sociale active sont très importantes : des emplois plus nombreux et meilleurs, une moindre dépendance à l'égard des paiements de transfert, un resserrement de l'éventail des revenus marchands. Compte tenu de ces effets bénéfiques potentiels, les politiques sociales actives permettent d'espérer atténuer l'impact négatif des systèmes de protection sociale sur la croissance économique. La mise en œuvre de ce type de programme non seulement irait dans le sens de l'intérêt public mais permettrait aussi de réduire l'isolement social et l'exclusion et d'aider les individus à atteindre leurs objectifs personnels, et leur apporterait plus de sécurité durant la vieillesse.

ÉDUCATION POUR TOUS

L'éducation pour tous (ÉPT) et, plus particulièrement l'accès universel à l'enseignement primaire d'ici 2015, est considéré comme un objectif de développement depuis la déclaration mondiale de Jomtien (Thaïlande) en 1990. Cependant, selon un récent rapport de l'UNESCO (2005), 115 millions d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ne vont toujours pas à l'école, dont 53 % de filles. La majorité de ces enfants vivent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud. Le Groupe de travail international sur l'éducation estime que plus de la moitié des pays en voie de développement sont en retard par rapport aux prévisions et qu'ils ne réussiront probablement pas à fournir un enseignement primaire universel d'ici 2015. Il est donc urgent de renforcer l'action en faveur de cet objectif, comme l'ont reconnu les bailleurs de fonds en étendant, par exemple, l'Initiative de mise en œuvre accélérée (*Fast-Track Initiative*) gérée par la Banque mondiale.

Promouvoir la réussite des élèves

L'accès universel à l'enseignement primaire n'est toutefois qu'une composante du problème; il faut aussi s'attacher à la réussite des élèves, et par conséquent à la qualité du système éducatif. La réussite dans le primaire, problème majeur pour les pays en voie de développement, ne dépend pas uniquement de la qualité et de l'adéquation de l'enseignement offert. Elle renvoie aussi à d'autres facteurs tels que la pauvreté, les frais d'inscription et les autres coûts liés à la scolarisation comme les transports. Par ailleurs, avec des taux de réussite plus élevés, l'accès à l'enseignement secondaire et tertiaire devient également important.

L'amélioration des taux de réussite requiert, entre autres, des méthodes systémiques, d'analyse multisectorielle, administratives et financières visant à améliorer le fonctionnement des écoles, la qualité de l'enseignement et la formation des enseignants. Elle implique également les structures de soutien aux élèves et aux familles en matière de santé, de transport et d'éducation parentale, sans oublier le développement d'autres prestations éducatives dans l'enseignement secondaire et au-delà, et ce dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie. S'il est important de se concentrer sur l'enseignement primaire, ce n'est qu'une solution partielle. D'autres secteurs éducatifs devront être développés pour élargir les objectifs liés à l'enseignement primaire et améliorer le niveau général d'éducation d'une nation.

Atteindre les enfants les plus pauvres

Atteindre les enfants les plus pauvres, notamment ceux résidant en milieu rural, appartenant à des minorités ethniques, présentant un handicap ou vivant dans des pays en conflits ou sortant de conflits, constitue sans aucun doute l'un des défis majeurs. Les données de qualité concernant ces enfants manquent, et ceci pour presque tous les aspects de leur vie. Par exemple, peu d'études ont été réalisées pour collecter des données fiables sur la prévalence d'enfants handicapés, ce qui rend impossible tout investissement ou toute planification dans l'éducation, les soins et les autres services nécessaires.

La taille importante des classes, une qualité d'enseignement insuffisante et une mauvaise formation des enseignants, l'inaccessibilité des écoles, les mauvaises conditions de santé, la pauvreté et le peu d'importance qu'accordent les parents à l'école sont autant d'obstacles à une éducation efficace et réussie de ces enfants dans le primaire.

Le travail de l'OCDE

Forte de son expertise et compte tenu des enjeux précédemment cités, l'OCDE s'attache à renforcer la compréhension, par les ressortissants des pays, des systèmes dans lesquels ils travaillent, et à identifier les secteurs clés où des réformes sont nécessaires pour optimiser l'accès et le taux de réussite.

Une attention toute particulière a été portée aux groupes défavorisés. Des travaux ont été menés en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes, en Asie et en Europe du Sud-Est.

Ces travaux donnent une importance toute particulière aux orientations suivantes :

- Collaborer étroitement avec les agences de développement et les ministères à un niveau régional pour comprendre la nature et l'étendue des défis à affronter et pour renforcer la qualité du secteur éducatif en vue d'un plus grand accès à l'enseignement et de meilleurs taux de réussite.
- Faciliter le développement de politiques en préparant des rapports nationaux rédigés par des représentants des ministères et en organisant des examens par les pairs. Il s'agit ainsi d'augmenter le degré d'attention porté au fonctionnement du système et, à l'aide d'échanges et d'analyses, d'identifier les domaines présentant des faiblesses et des méthodes pour y remédier.
- Développer, au niveau des ministères, les capacités de collecte des données et, parallèlement, soutenir la création d'indicateurs permettant, notamment dans le domaine de l'éducation spéciale, de renforcer la prise de décision politique.
- Accroître la capacité des enseignants à identifier, au cours de leurs pratiques, les enfants connaissant des difficultés et à offrir un enseignement adapté à ces enfants. Il s'agit ainsi d'améliorer la qualité de l'enseignement pour tous les élèves, y compris ceux socialement désavantagés ou présentant un handicap.
- Permettre la rencontre d'administrateurs et d'enseignants en vue d'établir une compréhension commune des défis à affronter et de développer des solutions communes, notamment pour le partage des savoirs et des compétences essentiels entre enseignants.
- Promouvoir l'assurance qualité, l'accréditation et la reconnaissance des qualifications dans l'enseignement tertiaire en élaborant des Lignes directrices pour l'enseignement supérieur transfrontalier dans les pays développés et en voie de développement. Ces Lignes directrices soulignent les responsabilités des gouvernements, des établissements d'enseignement supérieur, des associations étudiantes, des organismes d'accréditation et des organismes de reconnaissance académique et professionnelle.

Atteindre les objectifs de l'éducation pour tous

Si l'éducation pour tous doit être une réalité, indépendamment de 2015, il est nécessaire de porter plus d'attention à la compréhension, au soutien et au financement des pays en retard dans le processus. L'extension de l'Initiative de mise en œuvre accélérée est un pas dans la bonne direction.

Les ministres de l'Éducation vont devoir examiner leurs politiques et leurs cadres législatifs pour pouvoir répondre aux besoins des plus défavorisés, considérer pleinement et comprendre le fonctionnement de l'enseignement secondaire et tertiaire. En outre, atteindre les objectifs de l'éducation pour tous nécessite une réforme des conditions de l'apprentissage tout au long de la vie. C'est dans ces objectifs de premier plan que l'OCDE continuera à offrir son expertise et aider les décideurs en matière de développement aux niveaux bilatéral et multilatéral.

L'EAU AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fournir à tous des services d'eau et d'assainissement sûrs et fiables est un volet essentiel de la lutte contre la pauvreté et en faveur du développement durable. Aujourd'hui encore, plus d'un milliard d'habitants de la planète n'ont pas accès à une eau salubre et 2,6 milliards à un assainissement satisfaisant. Dans les pays en développement, environ 80 % des maladies ont un rapport avec l'eau et, d'après les estimations, elles provoquent 1,7 million de décès chaque année.

Pour remédier à cette situation, les pays se sont engagés, dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (2000) et du Sommet mondial sur le développement durable (2002) à diviser par deux, d'ici 2015, le nombre de personnes qui n'ont pas accès à des services d'eau et d'assainissement sûrs. Il ne sera pas facile d'atteindre ce but, mais cela est possible si des financements fiables et une gestion adéquate des ressources sont mis en place.

Améliorer la gestion de l'eau

Dans quasiment tous les pays de l'OCDE, près de 100 % des habitants sont raccordés à un réseau de distribution sûr et la majorité d'entre eux à des stations d'épuration, mais tous les problèmes ne sont pas résolus pour autant : la gestion de la ressource doit permettre de disposer d'une eau saine en quantités suffisantes, de manière à pourvoir aux besoins humains et aux fonctions essentielles des écosystèmes, mais aussi de lutter contre la pollution et l'épuisement des réserves souterraines.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, il existe depuis longtemps un système de facturation des services de l'eau dont bénéficient les ménages et l'industrie, mais des mesures seraient nécessaires aujourd'hui encore dans certains pays pour remédier au problème financier que pose aux catégories sociales les plus défavorisées le paiement de ces services. L'agriculture continue de recevoir des subventions pour payer l'eau qu'elle utilise (soit environ 50 % à 75 % de la consommation totale) dans tous les pays de l'OCDE, ce qui exacerbe les problèmes. De plus, la plupart des pays membres devront trouver des ressources financières considérables dans les 20 années à venir pour renouveler leurs infrastructures vieillissantes.

Un financement stable est indispensable

Les difficultés sont encore plus grandes dans les pays en développement. Un financement stable est indispensable pour étendre les services de distribution et d'assainissement à ceux qui n'y ont pas encore accès. À long terme, il doit s'appuyer en premier lieu sur les redevances d'utilisation pour être viable et subvenir à l'exploitation et à l'entretien des réseaux, tout en prévoyant des aménagements tarifaires pour les plus démunis. Les investissements initiaux dans la création et le développement des infrastructures peuvent néanmoins être financés par les fonds publics, l'aide internationale et le secteur privé.

Ces dernières années, les compagnies des eaux privées ont réduit leurs activités dans beaucoup de pays en développement au motif que la situation financière et politique y était trop risquée. Dans le futur immédiat, la plupart des partenariats public-privé dans le domaine de l'eau seront probablement axés sur les pays de l'OCDE et les économies de marché émergentes, où les investisseurs étrangers trouvent des conditions générales plus stables.

Les engagements totaux destinés au secteur de l'eau au titre de l'aide publique au développement (APD) se sont montés à près de 4 milliards USD en 2003-2004. En augmentation par rapport aux années précédentes, ce chiffre inverse la tendance à la baisse observée depuis les années 90, mais les financements en faveur du secteur de l'eau sont toutefois passés de 9 % du total des engagements en 1999-2000 à 6 % en 2003-2004. En outre, la majeure partie de l'APD en relation avec l'eau est réservée à quelques bénéficiaires, et ceux qui en ont le plus besoin n'en reçoivent qu'une petite proportion. Ainsi, l'Afrique subsaharienne n'a perçu que 15 % de l'aide bilatérale en faveur du secteur de l'eau sur la période 2000-2004.

Bonne gouvernance

BIEN RÉGLEMENTER POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES ENTREPRISES

En évaluant l'impact économique des règlements en matière de gouvernement d'entreprise, les gouvernements peuvent restreindre la tendance à réglementer inutilement et ses conséquences non intentionnelles qui peuvent gêner plutôt que soutenir des marchés financiers sains et de bonnes pratiques des affaires.

Les insuffisances en matière de gouvernement d'entreprise sont souvent associées aux scandales financiers spectaculaires. Ces événements provoquent toujours des débats animés et débouchent souvent sur de nouvelles lois et de nouveaux règlements. Même si des améliorations de la réglementation ont été nécessaires, le gouvernement d'entreprise ne se limite pas à de simples mécanismes de conformité avec un ensemble de règles. Il s'agit de création de valeur. Il s'agit d'outils dont les actionnaires, administrateurs, dirigeants et autres ont besoin pour construire des entreprises compétitives. Il doit être fait davantage pour améliorer la compréhension des implications économiques des différentes pratiques de gouvernement d'entreprise

Le défi d'avoir une bonne réglementation

Les expériences actuelles confirment que l'OCDE a besoin d'intensifier ses efforts pour promouvoir un échange d'expérience sur l'application des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE – ce qui marche et ce qui ne marche pas. La question n'est pas de savoir s'il doit y avoir plus ou moins de réglementation. Le défi est d'avoir une bonne réglementation qui donne aux investisseurs et aux sociétés les conditions dont ils ont besoin pour développer des entreprises dynamiques et compétitives bénéficiant de la confiance des marchés financiers.

Pour s'assurer que le travail de l'OCDE dans le domaine du gouvernement d'entreprise reste pertinent, ce travail continue à impliquer des praticiens. Un exemple est dans le « Guide d'utilisation des Principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE à l'intention du conseil d'administration », à paraître, qui a été développé par un groupe de haut niveau composé d'experts et de dirigeants des conseils d'administration. Le Guide a été rédigé par le secteur privé pour le secteur privé et donne des exemples pratiques pour atteindre les standards définis par les Principes de l'OCDE.

Gouvernement d'entreprise des entreprises publiques

Mais toutes les sociétés ne sont pas privées. Certaines sont détenues par l'État. Et c'est pourquoi l'OCDE a publié en 2005 les Lignes directrices sur le gouvernement d'entreprise des entreprises publiques. Compte tenu de la taille du secteur public dans de nombreux pays, un meilleur gouvernement d'entreprise peut conduire à des réductions significatives de la charge des finances publiques, de meilleurs services pour les consommateurs, une plus grande transparence et des règles du jeu équitables entre les entreprises du secteur public et du secteur privé. Un meilleur gouvernement d'entreprise des entreprises du secteur public est également une étape importante dans le processus de privatisation, ce qui affecte les revenus des privatisations et les conditions générales de la croissance économique.

Assurer la mise en œuvre des Lignes directrices

Le défi consiste maintenant à s'assurer que les Lignes directrices pour les entreprises du secteur public sont également mises en œuvre. Pour cela, l'OCDE développe des recommandations sur la mise en œuvre de la privatisation et sur l'amélioration du gouvernement d'entreprise des entreprises du secteur public. Ce manuel de « mise en œuvre » se référera aux expériences récentes à la fois des pays membres et des pays non membres de l'OCDE dans des domaines tels que la mesure de la performance et la création de valeur dans les entreprises publiques, le lien entre gouvernement d'entreprise et privatisation, les processus de nomination et d'évaluation des conseils d'administration des sociétés publiques, et l'amélioration de la transparence par un meilleur reporting.

MOBILISER L'INVESTISSEMENT ET MODERNISER LE GOUVERNEMENT DANS LA RÉGION DU MENA

Durant la dernière année, l'OCDE a intensifié ses relations avec les pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). L'initiative MENA-OECD sur la gouvernance et l'investissement pour le développement, menée par des gouvernements de MENA et soutenue par l'OCDE, a réussi à créer les réseaux régionaux de responsables de l'action politique, en mettant ces fonctionnaires en contact avec leurs homologues à l'OCDE, et en favorisant le développement des programmes nationaux de réforme. C'est une initiative globale qui rassemble des organismes internationaux tels que le PNUD, la Banque mondiale, l'ONUDI et l'Union Européenne et des institutions régionales telles que la Ligue arabe, la Banque islamique de développement et le Fonds monétaire arabe. Le secteur privé et les ONG y prennent également une part active.

L'Initiative est composée de deux programmes : **Gouvernance à l'appui du développement** qui vise à moderniser les structures et les processus publics de gouvernance; et **le Programme pour l'investissement** qui vise à améliorer le climat et les politiques d'investissement. Chaque programme est mené à bien lors des réunions des Groupes de travail, présidés par un pays du MENA et coprésidés par un pays de l'OCDE. Les Groupes de travail se concentrent sur les domaines tels que les politiques d'investissement, la réforme réglementaire, le budget et les ressources publiques, le gouvernement d'entreprise, la politique fiscale, les systèmes judiciaires, la réforme et l'intégrité de la fonction publique, l'administration électronique, les marchés financiers et les relations avec les médias et les ONG.

Les plans d'action nationaux

Après une brève phase d'analyse, chacun des pays participants de la région du MENA élabore un plan d'action national de réforme, comportant des objectifs concrets et à échéance précise. Les progrès dans la mise en œuvre seront examinés au sein des groupes de travail et des deux groupes de direction. Dans certains cas, la mise en œuvre peut intervenir par le biais de réorientations assez simples des politiques. Dans d'autres, d'importants programmes et ressources pourraient être requis. Les organismes d'aide internationaux et nationaux ont indiqué qu'ils étaient prêts en l'occurrence à envisager de fournir un appui financier.

À l'occasion du premier anniversaire du programme d'investissement, les ministres et hauts fonctionnaires des pays du MENA se sont réunis en Jordanie en février 2006 pour examiner les plans d'action nationaux et régionaux et convenir d'une déclaration intitulée « Attirer l'investissement vers les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord – principes communs et pratiques exemplaires ». L'Initiative pour une gouvernance à l'appui du développement, lancée lors d'une réunion ministérielle tenue en Jordanie en février 2005, organisera une réunion du Groupe de direction au niveau ministériel en Égypte le 20 mai 2006, au cours de laquelle seront examinés les plans d'action nationaux, la coopération régionale et le plan de travail pour la phase suivante.

Développer l'Initiative MENA-OCDE

Il y a un intérêt considérable de la part des pays partenaires de l'Initiative MENA de se mobiliser et d'intensifier le travail dans ce cadre. L'Égypte a succédé à la Jordanie en assurant la présidence à la fois du Programme pour l'investissement et du Programme pour la gouvernance. Le rôle capital joué par la Jordanie lors du lancement de cette Initiative a été apprécié par tous les participants. Bahreïn a créé un Centre régional pour l'investissement et les Émirats arabes unis ont établi un Institut régional pour le gouvernement d'entreprise, qui doit soutenir les travaux réalisés dans le cadre de l'Initiative. Le Maroc, la Tunisie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, l'Arabie Saoudite, Bahreïn et les Émirats arabes unis président tous des Groupes de travail et d'autres pays de la région MENA sont des participants actifs.

STIMULER L'ENTREPRENARIAT

Dans les pays membres de l'OCDE, les politiques menées en faveur de l'entrepreneuriat sont essentielles pour la réforme structurelle. Les politiques qui visent à soutenir les jeunes entreprises et à favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises (PME), de même que celles qui encouragent l'activité non salariée, poursuivent en général l'un des deux objectifs suivants : stimuler la croissance économique en améliorant les performances en matière de productivité ou remédier à un déséquilibre du marché du travail. Les politiques nécessaires sont celles qui visent à créer un environnement favorable à l'esprit d'entreprise, développer une culture entrepreneuriale, faciliter l'accès des PME aux financements et renforcent l'interface entre science et innovation.

Un environnement favorable à l'esprit d'entreprise

L'environnement institutionnel doit être propice à l'entrepreneuriat et faciliter l'entrée, la croissance, la cession et la sortie ordonnée des entreprises. La formulation et l'application des politiques concernant la concurrence, les échanges et investissements internationaux, les marchés de capitaux, les marchés du travail et l'éducation doivent prendre en compte les répercussions sur les PME.

Les cadres réglementaires concernant les PME doivent se caractériser par de faibles coûts de mise en conformité, une application transparente et équitable des lois et règlements, des régimes simples et clairs d'autorisation, des règles et procédures efficaces de faillite, des normes de produits accessibles et cohérentes sur les marchés mondiaux, des droits de propriété bien définis, des voies de règlement des litiges justes et peu onéreuses ainsi que des formalités administratives légères et prévisibles.

Une culture entrepreneuriale

L'intégration d'une formation entrepreneuriale à tous les échelons du système éducatif officiel facilitera la diffusion d'une culture propice à l'entrepreneuriat. Cette formation doit à la fois susciter des vocations entrepreneuriales au sein de la population et étayer les compétences techniques de gestion des entrepreneurs potentiels. La formation des intervenants à l'enseignement de l'entrepreneuriat mérite une attention particulière.

Pour créer leur entreprise et la faire prospérer, les femmes sont souvent confrontées à des obstacles particuliers nés de préjugés de la société et de contraintes de financement des entreprises. La problématique homme-femme doit être prise en compte dans la formulation des politiques menées en faveur de l'entrepreneuriat.

Un meilleur financement des PME

L'insuffisance des financements dont bénéficient les PME peut tenir à des problèmes de relations d'agence, à une asymétrie de l'information et à d'autres imperfections des marchés et des politiques. De nombreux pays de l'OCDE souffrent de déficits partiels, souvent plus graves pour les entreprises en phase de démarrage. Les déficits de financement sont toutefois plus marqués dans les économies émergentes, en transition et en développement. Il faut recourir à des démarches innovantes pour s'affranchir des contraintes et diffuser des solutions viables faisant appel au crédit et au capital-risque. Il est possible d'atténuer les déficits de financement grâce à une série de mesures visant notamment à : développer les organismes de garantie et mieux utiliser les fonds publics qui s'y rattachent, stimuler les financements accordés aux PME innovantes au stade du démarrage, améliorer les conditions de sortie par les investisseurs en capital-risque, inciter les PME à rejoindre le secteur formel, développer les microfinancements, sensibiliser les PME aux questions financières et enrichir leurs compétences dans ce domaine. Les programmes publics doivent obéir au principe du partage des risques.

L'interface science-innovation

Le renforcement de l'interface entre science et innovation contribue au développement de PME innovantes et à forte croissance. Il convient d'inciter les établissements d'enseignement supérieur afin de les encourager à transférer des connaissances aux PME.

TRANSPARENCE ET FISCALITÉ

La libéralisation des marchés financiers et leur intégration croissante ont contribué à la croissance mondiale, ouvert la voie à l'innovation financière et facilité le commerce international. Elles ont, par la même occasion, favorisé davantage ceux qui souhaitent faire une utilisation abusive du système financier à des fins illicites y compris pour des violations fiscales.

Les délits financiers et fiscaux prospèrent dans un climat de secret où les mesures normales de bonne gouvernance sont sapées par un manque de transparence et de coopération effective des centres financiers avec les organismes chargés d'assurer le respect de la loi et les autorités fiscales d'autres pays. Les gouvernements ont répondu à ces menaces en développant des législations pour détecter et dissuader la criminalité financière ainsi qu'en renforçant leur capacité à faire respecter la loi et à assurer le respect des lois fiscales.

Vers des règles du jeu équitables

En 1998, l'OCDE s'est attelée aux problèmes soulevés par les paradis fiscaux dans le cadre d'une initiative plus large pour lutter contre les pratiques fiscales dommageables. Les caractéristiques de cette initiative sont la promotion de la transparence et de l'échange effectif de renseignements. Plus de 60 pays travaillent actuellement afin d'établir des règles du jeu équitables dans les domaines de la transparence et de l'échange effectif de renseignements afin que les activités ne migrent pas simplement des pays où les normes sont élevées vers ceux où elles sont minimales.

Intensifier la coopération pour combattre les délits financiers

Étant donné les similarités des techniques utilisées pour les délits fiscaux, le blanchiment et le financement du terrorisme, les experts spécialisés dans la détection et l'investigation de ces délits peuvent tirer de grands avantages à travailler étroitement ensemble et à partager les meilleures pratiques. L'OCDE et le GAFI sont les mieux placés pour faciliter la coopération entre autorités fiscales et anti-blanchiment. Les pays de l'OCDE partagent maintenant de façon régulière les dernières techniques d'investigation utilisées pour contrer la délinquance financière et analysent actuellement les avantages d'opérations conjointes pour la combattre dans les domaines à haut risque.

Mettre la discipline fiscale à l'ordre du jour de la bonne gouvernance

Les questions de gouvernance fiscale et de gouvernance des entreprises peuvent s'entrecroiser dans plusieurs contextes différents. Il est important de s'assurer que les règles fiscales n'encouragent pas, sans le vouloir, un comportement contraire à la bonne gouvernance, comme par exemple en permettant la déductibilité fiscale des « pots de vin » (aujourd'hui, tous les pays de l'OCDE refusent la déductibilité fiscale des « pots de vin » aux agents publics étrangers). Les questions de gouvernance se posent aussi dans le contexte de la transparence et de la responsabilité du conseil d'administration à évaluer les risques financiers et de réputation liés à leurs stratégies fiscales.

Dans ces domaines liés, les pays OCDE mènent par l'exemple. Les mesures nationales sont renforcées par l'action multilatérale à développer et mettre en œuvre des normes internationales élevées. Le G7, le G20 et l'Union européenne ont soutenu de manière continue les initiatives prises par l'OCDE.

LA CONFIANCE DANS L'ADMINISTRATION

La confiance du public dans l'administration constitue un préalable pour une politique publique efficace, une démocratie saine et une économie prospère. La confiance accumulée représente pour les pouvoirs publics un capital à investir dans les réformes indispensables au développement économique et social. Toutefois, ce capital peut se volatiliser très rapidement comme de nombreux gouvernements l'ont appris. Une baisse de confiance peut aussi se traduire par des coûts de transaction plus élevés, ce qui a pour effet d'accroître le coût de l'administration.

Maintenir la confiance

Pour maintenir la confiance, les pouvoirs publics doivent s'adapter en permanence pour répondre à l'évolution des besoins et des attentes des citoyens et des entreprises. En novembre 2005, les ministres des pays de l'OCDE ont distingué plusieurs mesures de nature à accroître la confiance du public, notamment les mesures visant à promouvoir l'ouverture, l'intégrité, la réactivité, la responsabilité et la transparence. Ils ont également mis en évidence la nécessité d'améliorer sans cesse les performances de l'administration, car cela est essentiel pour assurer la compétitivité dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui.

Des activités nouvelles dans la gouvernance publique

Ce mandat ministériel, qui orientera les travaux de l'OCDE sur la gouvernance publique à moyen terme, se traduit par plusieurs activités nouvelles :

- évaluer le secteur public à des fins de comparaison internationale ;
- donner aux citoyens et aux entreprises davantage voix au chapitre dans l'élaboration des politiques ;
- intégrer l'évaluation et la gestion des risques dans l'élaboration et l'exécution des politiques ;
- enfin, renforcer la cohérence et la coopération entre les divers niveaux d'administration pour des services publics de qualité.

Les quatre activités s'appuieront sur différents secteurs de l'action gouvernementale, par exemple la budgétisation et les dépenses publiques, l'emploi et la gestion dans le secteur public, la réforme de la réglementation, l'administration électronique et l'intégrité. Elles renforceront la base empirique en vue de l'analyse comparative et l'élaboration d'instruments de bonne gouvernance publique.

Partager les compétences

La demande de compétences en matière de gouvernance publique dans les pays de l'OCDE augmente rapidement pour faciliter le développement national et l'intégration dans l'économie mondiale. L'OCDE est engagée avec des partenaires essentiels en Chine, en Russie, au Moyen-Orient, en Amérique latine et dans les pays en transition d'Europe centrale et de l'Est.

COMBATTRE LA CORRUPTION ET PROMOUVOIR L'INTÉGRITÉ

Les répercussions néfastes de la corruption sur la croissance économique, la concurrence, la cohésion sociale et les gouvernements sont désormais largement reconnues. L'OCDE est à la pointe de la lutte contre la corruption par l'aide qu'elle apporte aux gouvernements et à la société civile pour prévenir, détecter et sanctionner la corruption, et par la promotion de l'intégrité au sein du service public.

La lutte contre la corruption d'agents publics étrangers

La Convention OCDE de lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales, considérée conjointement avec son mécanisme permanent d'examen par les pairs, a posé un jalon déterminant dans le cadre de la coopération internationale pour lutter contre la corruption. La Convention offre un point de référence international en matière d'efforts pour combattre la corruption à travers le monde. Son mécanisme d'examen approfondi la distingue des autres conventions de lutte contre la corruption, y compris la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Des examens rigoureux et détaillés de pays se sont avérés un moteur efficace de changement. De nombreux pays parmi les 36 Parties de la Convention ont renforcé leur législation suite aux recommandations du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption. La Convention et la Recommandation révisée du Conseil de 1997 sur la lutte contre la corruption dans les transactions commerciales internationales ont ainsi contribué à élever les normes nationales en matière de lutte contre la corruption, et à instaurer des règles du jeu équitables dans les transactions commerciales internationales.

Néanmoins, il reste du chemin à parcourir. La mise en œuvre totale et effective des normes établies par la Convention et la Recommandation révisée de 1997 reste à faire pour certaines Parties. En outre, des puissances économiques importantes, non membres de l'OCDE, ne font pas encore Parties à la Convention.

Prévenir les conflits d'intérêt dans le service public

Pour conserver la confiance des citoyens envers les institutions publiques, les pays de l'OCDE ont déployé des efforts importants pour examiner et actualiser les dispositions visant à prévenir et à gérer les conflits d'intérêts dans le service public. Le rapport d'étape sur la mise en œuvre de la Recommandation du Conseil de l'OCDE sur les Lignes directrices pour la gestion des conflits d'intérêts dans le service public de 2003 demandé par le Conseil constate que les trois quarts des pays de l'OCDE ont renforcé les normes existantes, en particulier les codes de conduite et les réglementations.

Le rapport met également en lumière les nouveaux défis qui se posent à l'interface public-privé, en préconisant des orientations pour les domaines à risque comme le lobbying et l'emploi d'après-mandat.

Et ensuite ?

Maintenir et améliorer les normes de lutte contre la corruption les plus pertinentes et largement reconnues au niveau international figurent parmi les priorités de l'OCDE. Ceci implique notamment : i) la révision de la Recommandation révisée de 1997 ; ii) l'accession de nouveaux pays à la Convention ; iii) la poursuite du mécanisme d'examen par le Groupe de travail sur la corruption et iv) des approches innovantes afin de renforcer la capacité et l'expertise des autorités de poursuite dans des cas concrets de corruption transnationale.

Parallèlement, des Lignes directrices pratiques et des principes de politique seront élaborées afin d'offrir aux gouvernements un cadre pour la réglementation du lobbying et de l'emploi après une fonction dans le secteur public. Enfin, l'OCDE s'efforcera de mettre en place de nouveaux mécanismes de coordination dans l'application des instruments de lutte contre la corruption, notamment la Convention des Nations Unies, et ce afin d'assurer une coopération optimale au sein des gouvernements nationaux et entre eux.

LES ÉDITIONS DE L'OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
IMPRIMÉ EN FRANCE
(00 2006 97 2 P) – n° 83634 2006